HE FONDS DE DOTATION RH



Regarder

L'œuvre est au cœur de la pédagogie de l'École du Louvre dont les enseignements sont dispensés pour partie devant les œuvres, au sein des musées, des monuments, des sites.

Comprendre

Unique institution à dispenser un enseignement fondé sur l'histoire générale de l'art, offrant un socle de savoirs sans limites chronologiques et géographiques, l'École du Louvre propose 31 cours de spécialité, en archéologie, histoire de l'art anthropologie, des cours d'épigraphie, des travaux dirigés devant les œuvres, des travaux pratiques, des cours de langues anciennes, de langues vivantes, d'iconographie, de méthodologie, d'histoire des techniques, des collections, des musées, des ateliers, séminaires, des cours de muséologie, d'administration de gestion et d'économie du patrimoine, de conservation-restauration, de médiation, de gestion des publics, d'historiographie, de documentation et d'humanités numériques, de régie, de conservation préventive, d'économie du marché de l'art...

Respecter

Étudier les œuvres qu'elles que soient leurs origines, est consubstantiel au désir de comprendre les cultures. Au cœur de son enseignement, l'École du Louvre prône dialogue et respect.

Aime

L'École du Louvre est portée par la passion, de ses enseignants, professionnels des musées et du patrimoine, de ses chercheurs, de ses élèves qui s'engagent dans une voie d'excellence et d'exigence, et de ses auditeurs, chaque année plus nombreux en quête de sens et de beauté.

L'ÉCOLE DU LOUVRE

Établissement d'enseignement supérieur du ministère de la Culture, l'École du Louvre est l'école du regard, de l'œuvre et de l'objet. Elle accueille chaque année près de 1800 élèves de tous horizons et de toutes nationalités, sélectionnés sur concours, répartis sur trois cycles universitaires (Licence-Master-Doctorat, avec deux classes préparatoires aux concours de conservateurs et de restaurateurs) et destinés à devenir les futurs acteurs des musées, du patrimoine et des mondes de l'art.

Elle dispense un enseignement d'archéologie, d'histoire de l'art, d'épigraphie, d'anthropologie, d'histoire des sociétés et de muséologie, avec une spécificité pédagogique unique qui s'appuie sur l'étude directe des témoignages matériels des différentes cultures : œuvres, objets, collections, sites, monuments...

Située au cœur du palais du Louvre, elle offre également des enseignements singuliers de travaux dirigés, prolongements *in situ* de ses cours magistraux, dans les salles du Louvre, mais également dans les musées et galeries de Paris, d'Île de France, voire du monde entier grâce aux nouvelles technologies numériques.

École professionnelle, elle déploie une stratégie de filières de masters à parcours multiples, en écho aux besoins contemporains des musées et des établissements patrimoniaux, publics et privés, français et internationaux.

Lieu d'étude ouvert sur le monde, forte de nombreux partenariats nationaux et internationaux et d'une équipe de recherche en plein essor, L'École est une actrice dynamique de la vie savante et publie mémoires, manuels, ouvrages spécialisés et une revue de recherche en ligne.

Enfin, l'École permet à des auditrices et auditeurs (près de 18 000 inscrits) d'accéder à certains enseignements destinés aux élèves et de suivre des formations spécifiques en journée, le soir, l'été, en régions, des cycles découverte, des junior-classes pour les plus jeunes et, depuis 2020, des cours en ligne pour tous et partout.

1882



Être élève de l'École du Louvre, c'est :

- avoir un profil d'excellence après une sélection sur concours,
- usuivre 20 heures de cours obligatoires par semaine,
- étudier, en bibliothèque et dans les musées, environ 30 heures par semaine,
- $\hfill \square$ pouvoir enrichir son cursus par une double formation,
- ambitionner une profession dans les domaines des musées, de l'art et du patrimoine,
- se déplacer en France et en Europe pour étudier in situ œuvres, sites et monuments...

Mais cela peut-être aussi :

- pour vivre en région parisienne, dépenser au moins 500 € de plus par mois qu'un étudiant d'une autre ville,
- pour 30% d'entre eux, solliciter une aide financière sous peine d'abandonner leurs études,
- pour 15% d'entre eux, travailler en plus de 10 à 25 heures par semaine dans un secteur sans lien avec la culture pour pouvoir concilier cette activité rémunératrice avec l'emploi du temps académique,
- être contraint parfois d'habiter à plus d'une heure de trajet pour réduire les coûts
- C'est donc pour certains, d'autant moins de chance de réussir son année, de s'investir dans des stages et des missions culturelles et donc de s'assurer un avenir professionnel.

LE FONDS DE DOTATION DE L'ÉCOLE DU LOUVRE

Le Fonds de dotation de l'École du Louvre, structure à but non lucratif, a été créé en 2020 pour soutenir toute action d'intérêt général à caractère culturel ou éducatif, portant sur l'enseignement, la recherche et la formation en histoire de l'art, archéologie et muséologie.

Il accompagne et soutient l'École du Louvre dans ses projets de développement, et notamment pour :

- pérenniser et développer les actions de diversité sociale et culturelle de ses élèves,
- promouvoir et diffuser une recherche en histoire de l'art et en muséologie innovante,
- renforcer l'excellence de l'enseignement avec la création de campus et de nouveaux média numériques adaptés aux nouveaux usages et à la diversité des publics : élèves, auditeurs, jeunes publics, chercheurs, enseignants...

Dans cette optique, le Fonds de dotation de l'École du Louvre recueille les dons, les legs, les donations et les assurances-vie dans une logique de pérennité.

Si certains dons peuvent être utilisés directement pour mener des projets, la majorité a vocation à rejoindre le capital du fonds pour générer chaque année des revenus constants.

Les donateurs ont ainsi l'opportunité d'inscrire durablement leur générosité et leur solidarité dans l'histoire de l'établissement.

2020

Bénéficiez d'avantages, que vous soyez une entreprise, un particulier, en France ou depuis l'étranger

En France

Les dons au titre du mécénat sont éligibles, pour les donateurs particuliers, à une réduction fiscale de 66 % de l'impôt sur le revenu, dans les limites prévues par l'article 200 du Code général des

Pour les entreprises, les dons au titre du mécénat sont éligibles à une réduction fiscale dans les conditions fixées à l'article 238bis du Code général des Impôts.

Les legs et les donations dirigés vers le Fonds sont exonérés de droits de successions et de mutation. Des dispositions particulières peuvent être prises pour qu'un proche, héritier non direct, bénéficie d'un legs en duo avec le Fonds.

Depuis l'international

Le Fonds de dotation de l'École peut être soutenu par des particuliers comme par des entreprises, depuis l'International (via la King Baudouin Foundation USA ou par le système du Transnational Giving Europe).

Ils bénéficient ainsi de défiscalisation sur le don selon la législation en vigueur dans le pays d'origine.

DEVENEZ DONATRICES, DEVENEZ DONATEURS

....et soutenez l'École du Louvre de manière pérenne

Grâce au Fonds de dotation de l'École du Louvre destiné à accompagner sur le long terme les grandes missions de l'École, vous inscrirez durablement votre générosité dans l'histoire de l'École et contribuerez à assurer l'avenir de ses élèves et le développement de l'établissement.

Vous pouvez soutenir des projets ponctuels ou alimenter un capital assurant leur pérennisation à très long terme.

Vous choisissez de financer les projets qui vous tiennent à cœur :

- la diversité sociale et culturelle,
- la recherche et son ravonnement.
- la valorisation de l'enseignement et l'ouverture aux humanités numériques, de la manière la plus appropriée (don au capital, don direct...).

Par votre don, vous deviendrez actrice et acteur de l'histoire de l'École et des parcours de ses élèves et contribuerez à venir en aide à un projet pédagogique, culturel et social hors du commun.





Dons par projets (consomptibles) *

- En donnant 6 000 € par an (2040 € après défiscalisation sur l'impôt sur le revenu), soutenez un élève de licence ou de master.
- Avec 18 000 \in (6 120 \in après défiscalisation sur l'impôt sur le revenu), aidez 1 étudiant pendant tout son premier cycle ou 3 étudiants de licence ou de master par an.
- 60 000 € (20 400 € après défiscalisation sur l'impôt sur le revenu), représentent 10 bourses annuelles ou peuvent être placés au capital du Fonds pour la pérennisation des bourses.

Dons au capital (non-consomptibles)

100 000 € placés au capital permettent de créer une ou plusieurs bourses nominatives ou en mémoire d'un proche, versée(s) régulièrement en fonction du rendement du capital et de son évolution.

Dons mixtes

Vous pouvez choisir de répartir votre mécénat entre un don au capital du Fonds, pour une action sur le long terme, et un don direct afin de mesurer dès le début l'influence de votre don auprès des élèves.

*Fiscalité française 2020

DEVENEZ DONATRICES, DEVENEZ DONATEURS

...et cultivez la mémoire de votre don

Créez une bourse (de vie, de recherche, de mobilité...) à votre nom ou en mémoire d'un proche, à partir de 6 000 euros par an.

Créez un fonds dédié à partir de 250 000 euros (versement en une ou plusieurs fois) et associer votre nom de manière pérenne au projet ou à la thématique de votre choix - en lien avec les axes d'intervention du Fonds de dotation.

Inscrivez votre nom dans l'histoire de l'École, sur le mur des mécènes du Fonds de dotation, au cœur de l'établissement, au cœur du Palais du Louvre, pour tout don au capital à partir de 50 000 euros (versement en une ou plusieurs fois) et pour vos dons en lien avec des projets de l'École, selon une durée en accord avec votre soutien.



Fonds de dotation de l'École du Louvre

Devenir mécèneContactez-nous :
Pauline Llopis

+33 (0) 1.55.35.18.82 +33 (0) 6.11.21.93.67

fonds.dotation@ecoledulouvre.org

DEVENEZ DONATRICES, DEVENEZ DONATEURS

...et partagez avec la communauté de l'École : élèves, enseignants, conservateurs, professionnels des musées et des mondes de l'art

Les donateurs du Fonds de dotation de l'École peuvent s'impliquer dans les projets qu'ils soutiennent en collaborant et échangeant avec les équipes de l'École. En soutenant le Fonds de dotation, les mécènes participent à la vie et sont actrices et acteurs du développement de l'établissement.

Les mécènes bénéficient d'un programme de remerciement spécifique : rencontres avec les élèves, les jeunes chercheurs, les enseignants, conservateurs, universitaires et professionnels des mondes de l'art..., invitations à des conférences, colloques et séminaires de l'École du Louvre ou à des événements privés scientifiques et culturels (lectures, projections, petits déjeuners, dîner annuel, gala...) organisés par le Fonds de dotation à l'École et dans des institutions patrimoniales et lieux culturels partenaires.





demain..

